

Procès verbal de réunion

Le jeudi 26 novembre de l'année 2015, à partir de 12 heures TU, s'est tenue une réunion du Comité National de l'ITIE dans l'enceinte de ses locaux sis Ilot D lot n°25 Ksar, Nouakchott, Mauritanie.

I- Ordre du jour

L'ordre du jour de cette réunion concernait les points ci-après :

- i) La présentation du rapport sur les paiements sociaux des entreprises extractives ;
- ii) la revue des fiches de pré-validation ; et
- iii) l'examen du budget (exercices 2016, 2017 et 2018).

II- Présence

Etaient présents à cette réunion les membres suivants (voir la liste des présences).

III- Ouverture et déroulement de la séance

Prenant la parole, le Président du Comité National de l'ITIE, monsieur Djibi Sow, a commencé par remercier les membres présents ainsi qu'à monsieur Mohamed Lemine Ould Deïdah, le consultant qui avait en charge la préparation du rapport sur les paiements sociaux. Après un bref aperçu sur la thématique des paiements sociaux, le Président a, par la suite, donné la parole au consultant.

A propos du point i) Présentation du rapport sur les paiements sociaux des entreprises extractives

1. Présentation du rapport par le consultant

Dans sa présentation, et après avoir précisé l'objet, l'objectif et le contexte de cette étude, il a mis le focus sur les axes suivants :

- ⊕ Les aspects liés à la définition de paiements sociaux ;
- ⊕ Les données chiffrées sur les paiements sociaux ;
- ⊕ La typologie de paiements sociaux ;
- ⊕ L'action sociale de certaines compagnies extractives ; et
- ⊕ La corrélation entre paiements sociaux et développement local.

A la fin de sa présentation, il a formulé un certains nombre de recommandations allant dans le sens d'un meilleur aménagement des actions liées aux dépenses sociales afin qu'elles soient mieux contrôlées et plus visibles en termes d'impact.

DS

kh

Mg

JP

2. Discussions sur le rapport

Lors des discussions, les membres du Comité se sont exprimés pour donner leurs opinions sur le contenu sur le rapport. Tous les membres se sont accordés sur l'idée que le plan de développement local doit constituer le référentiel pour le financement de la part des compagnies extractives. Ce qui permet au moins de garantir une certaine cohérence par rapport aux actions envisagées suite aux fonds alloués.

Un membre a proposé la mise en place un cadre réglementaire sur les paiements sociaux à travers une modification du code minier.

Un autre membre a laissé entendre que si les investissements sociaux ne sont pas directement consentis aux populations des localités extractives, la terminologie devra être revue.

Quelques recommandations, non moins pertinentes, ont été formulées par des membres du Comité National comme :

- L'élaboration d'une stratégie globale d'actions sociales ;
- Le renforcement de l'action sociale des compagnies extractives ;
- La mise en place d'un comité de pilotage composé de Maires, Hakems, élus locaux, etc., qui aura en charge le suivi de la procédure d'octroi des allocations consenties par les compagnies sous formes d'appui aux communautés ;
- L'implication (ou l'intégration) du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation MIDEDEC dans les activités du Comité National ITIE.

Dans l'ensemble, les membres ont donné une bonne impression des prestations du consultant et reconnurent que le rapport correspondait aux attentes du Comité National.

Concernant le point ii) Examen des fiches de pré-validation

Ce point a donné lieu à des exercices qui se sont déroulés sur quatre séances. Les deux premières ont réuni tous les membres, les deux dernières étaient consacrées aux travaux de la sous-commission technique en charge de la vérification des réponses et de la corrélation entre les questions et les réponses.

Les membres du Comité national ont répondu à l'ensemble des questions posées. Finalement, toutes les fiches ont été remplies.

Pour ce qui est du point iii) Examen du budget triennal 2016, 2017 et 2018

Il a été décidé de faire une séance supplémentaire le mardi 1^{er} décembre 2015 pour vérifier la pertinence des titres de chaque objectif et la structure document.

IV- Mesures arrêtées

Les mesures ci-après ont été arrêtées :

1. L'adoption du rapport sur les paiements sociaux effectués par les compagnies extractives ;
2. La validation des fiches relatives à l'exercice de pré-validation ;

3. L'approbation du budget triennal (exercices 2016, 2017 et 2018), sous réserve de mesures correctives sur la forme et son adaptation au canevas du Secrétariat international ITIE.

Une séance supplémentaire a été programmée avec la sous-commission technique le mardi 1^{ier} décembre 2015 à 10 heures TU.

Levée de séance

Constatant que le quorum a été atteint et que l'ordre du jour est épuisé, la séance a été levée vers 14 heures 30 TU.

Fait à Nouakchott, le jeudi 26 novembre 2015.

M. Djibi M. sow

Président du CNITIE

M. Khroumabally Mohamed

Représentant de la SMHPM

M. Youssoupha Diallo

Représentant de l'ONECRIM

Le rapporteur

Bâ Papa Amadou, SP du CNITIE